

2013-2950  
2014-02-15

**GLUTICIDE 15**  
**MICROBIOCIDE COMMERCIAL**  
**SOLUTION**

Un microbiocide pour contrôler les bactéries responsables de la formation des dépôts visqueux, les bactéries sulfatoréductrices et les algues dans les purificateurs d'air et les systèmes de recirculation d'eau de refroidissement; les systèmes d'eau de service et les systèmes auxiliaires; les systèmes de transfert de chaleur; les réseaux de collecte des eaux résiduaires industrielles.

NO. D'HOMOLOGATION 31043

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Glutaraldéhyde 15 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION



**DANGER**

**CORROSIF**

**CONTENU NET :**

**APPELS D'URGENCE (24 HEURES PAR JOUR) :**  
**1-800-832-4357**

**Titulaire d'homologation**

Ostrem Chemical Co. Ltd  
2310 80th Avenue  
Edmonton, AB  
T6P 1N2  
No. Tél. (780) 440-1911

## **PRÉCAUTIONS : DANGEREUX POUR LES HUMAINS. DANGER.**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Corrosif. Cause des dommages irréversibles aux yeux et à la peau . Cause des brûlures à la peau. Nocif si avalé. Nocif si inhalé. Nocif si absorbé par la peau. Le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certains individus.

Entraîne des signes et des symptômes asthmatiques chez certains individus hyper-réactifs.

Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas aspirer les vapeurs ou les fumées. Ne pas avaler.

Porter une combinaison par dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, de gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistantes aux produits chimiques, et des une protection oculaire pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Se laver complètement à l'eau et au savon après la manipulation. Employer seulement dans les endroits bien ventilés. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et les laver avant la réutilisation.

### **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

Toxique pour les organismes aquatiques.

### **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Corrosif. Ce produit peut provoquer une sensibilisation ou une réaction allergique chez certains individus. Administrer un traitement symptomatique.

L'aspiration peut causer des dommages aux poumons. La probabilité de dommages aux muqueuses peut contre-indiquer le recours au lavage gastrique. Des mesures préventives peuvent être nécessaires contre un choc circulatoire, une dépression respiratoire et des convulsions.

## ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## ENTREPOSAGE

Les solutions de GLUTICIDE 15 ont un effet corrosif sur beaucoup de matériaux de construction d'utilisation courante, tels que l'acier, le fer galvanisé, l'aluminium, l'étain et le zinc. Ces solutions peuvent être entreposées et manipulées dans de l'équipement en acier muni d'un revêtement intérieur phénolique cuit, en acier inoxydable ou en époxyde renforcé.

Ce produit gèle à environ  $-6.5^{\circ}\text{C}$  ( $43^{\circ}\text{F}$ ). Par conséquent, à moins que le réservoir d'entreposage ne soit à l'intérieur ou sous terre, il peut être nécessaire de chauffer et d'isoler.

Si le chauffage est nécessaire, l'exposition aux températures élevées devrait être évitée.

Pour de courtes périodes d'entreposage (1 mois), des températures ne dépassant pas  $38^{\circ}\text{C}$  ( $100^{\circ}\text{F}$ ) peuvent être tolérées; cependant, la température maximale d'entreposage préférable est d'environ  $27^{\circ}\text{C}$  ( $80^{\circ}\text{F}$ ).

Garder à l'écart du feu et des flammes nues. Une pompe centrifuge en acier inoxydable est suggérée pour le service de transfert. L'acier inoxydable enroulé de spirales avec le TEFLON convient aux joints et à l'emballage.

Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de denrées alimentaires ou aliments pour animaux.

## **DÉVERSEMENT**

Absorber avec du sable, de la terre ou des minéraux inertes. Balayer et déposer le produit déversé dans un contenant recouvert de polyéthène à l'intérieur en préparation à l'élimination ultérieure appropriée. Nettoyer le secteur avec du détergent et de l'eau.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## **MODE D'EMPLOI**

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation ou l'eau potable ou des habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres eaux.

NE PAS pour transvaser plus de 20 L de concentré par jour. Utiliser un système d'ajout automatique si vous utilisez plus de 20 L de concentré par jour.

## **LAVEURS D'AIR ET SYSTÈMES DE LAVAGE INDUSTRIELS, SYSTÈMES DE RECIRCULATION D'EAU DE REFROIDISSEMENT ET DEAU DE FABRICATION**

Ce produit ne peut être employé que dans les systèmes de lavage industriels dotés de dispositifs d'élimination de brume. Le GLUTICIDE 15 devrait être ajouté aux taux d'application décrits ci-dessous, à un système de traitement d'eau à un point pratique où le mélange est uniforme, tel que le bassin. Des ajouts peuvent être effectués par intermittence (DOSE MASSIVE) ou sans interruption. Les systèmes très encrassés peuvent recevoir un traitement choc avec le GLUTICIDE 15. Dans ces conditions, la purge devrait être discontinuée pour une période allant jusqu'à 24 heures.

Le GLUTICIDE 15 peut être employé dans les systèmes d'eau de procédé industriel qui contiennent des unités d'ultrafiltration et des membranes non médicales d'osmose inversée (si approuvé pour la compatibilité par le fabricant de membrane) et les systèmes de distribution connexes.

## **MÉTHODE INTERMITTENTE (DE DOSE MASSIVE)**

Dose initiale : Quand le système est sensiblement encrassé, ajouter 333 mL - 1333 mL de GLUTICIDE 15 par 1000 litres d'eau dans le système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu.

Dose suivante : Quand le contrôle microbienne est évidente, ajouter 100 mL - 333 mL de GLUTICIDE 15 par 1000 litres d'eau dans le système sur une base hebdomadaire ou selon les besoins pour maintenir le contrôle. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

## **SYSTÈME D'ALIMENTATION CONTINUE**

Dose initiale : Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 333 mL - 1333 mL de GLUTICIDE 15 par 1000 litres d'eau dans le système.

Dose suivante : Maintenir ces traitements en commençant une alimentation continue de 50 mL - 333 mL de GLUTICIDE 15 par 1000 litres d'eau dans le système par jour. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

## **LES SYSTÈMES DE L'EAU DE REFROIDISSEMENT DE PASTEURISATEUR**

Éviter de contaminer la nourriture lors de l'application du produit. Le GLUTICIDE 15 devrait être employé aux mêmes taux d'application, et de la même façon que décrite dans la section ci-dessus. Le GLUTICIDE 15 devrait être ajouté au système à un point qui permet le mélange uniforme, tel qu'un bassin, un puisard ou tout autre réservoir de collecte à partir duquel l'eau traitée sera distribuée uniformément dans tout le système.

## **LES SYSTÈMES D'EAU DE SERVICE ET LES SYSTÈMES AUXILIAIRES**

Le GLUTICIDE 15 devrait être employé aux mêmes taux d'application, et de la même manière que pour les laveurs d'air et les systèmes de recirculation d'eau de refroidissement. Il devrait être ajouté au système à un point qui permettra un mélange uniforme dans tout le système.

## **SYSTÈMES DE TRANSFERT THERMIQUE**

**(condenseurs évaporatifs, stérilisateurs et autoclaves hydrostatiques et pasteurisateurs et réchauffeurs)**

Le GLUTICIDE 15 devrait être employé aux mêmes taux d'application, et de la même façon que décrite dans la section des laveurs d'air et des tours de recirculation d'eau de refroidissement ci-dessus. Il devrait être ajouté au système à un point qui permet le mélange uniforme, tel qu'un bassin, un puisard ou tout autre réservoir de collecte à partir duquel l'eau traitée sera distribuée uniformément dans tout le système.

## **RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES INDUSTRIELLES**

**(réseaux de collecte des eaux usées, boue d'épuration et bassins de rétention d'eaux usées)**

Le GLUTICIDE 15 devrait être ajouté à un réseau de collecte de s eaux usées ou de boue d'épuration à un point pratique qui permet le mélange uniforme, tel que le digesteur. Ajouter 1500 mL à 7 500 mL de GLUTICIDE 15 par 1000 litres d'eau usée ou de boue.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )